



IMMORENTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 janvier 2020

immorente.ma

DU 27 AU 31 JANVIER INCLUS, IMMORENTE INVEST OUVRE DE NOUVEAU SON CAPITAL

Immorente Invest a obtenu en date du 8 janvier 2020 le visa de l'AMMC, sous la référence n° VI/EM/001/2020, pour son augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Les principales caractéristiques de l'opération se déclinent comme suit :

- › Nombre de nouveaux titres émis : 4.080.000
- › Prix par action : 100 MAD
- › Montant global de l'opération : 408.000.000 MAD
- › Période de souscription : du 27 au 31 janvier 2020 à 15h30 inclus
- › Date de cotation : 11 février 2020

Le prospectus visé par l'AMMC est tenu disponible :

- › Au siège d'Immorente Invest sis au 5-7 rue Ibnou Toufail, 20 100 Casablanca ainsi que sur son site internet : www.immorente.ma ;
- ›auprès des conseillers financiers :
 - CFG Finance : 5-7 rue Ibnou Toufail, 20 100 Casablanca ;
 - Upline Corporate Finance : 162, boulevard d' Anfa angle rue Molière, Racine Casablanca ;
- ›auprès des membres du syndicat de placement ;
- › Au siège de la Bourse de Casablanca sis angle Avenue des Forces Armées Royales et Rue Arrachid Mohamed Casablanca et sur son site internet www.casablanca-bourse.com ;
- › Sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

Un extrait de ce prospectus est disponible sur le lien suivant :
<http://immorente.ma/actualites/>

Le résumé du prospectus traduit en langues Arabe et Anglaise sera également disponible dès aujourd'hui sur le site internet d'Immorente.

